

LES
SAINTS LIEUX.

TOME PREMIER.

À LES
SAINTS LIEUX.

PÈLERINAGE A JÉRUSALEM,

EN PASSANT

PAR L'AUTRICHE, LA HONGRIE, LA SLAVONIE, LES PROVINCES DANUBIENNES,
CONSTANTINOPLE, L'ARCHIPEL, LE LIBAN, LA SYRIE, ALEXANDRIE,
MALTE, LA SICILE ET MARSEILLE.

PAR M.^{CR} MISLIN,

ABBE MITRÉ DE SAINTE-MARIE DE DEG EN HONGRIE,
CAMERIER SECRET DE S. S. PIE IX, CHEVALIER DU SAINT-SÉPULCRE,
COMMANDEUR DE L'ORDRE CONSTANTINEN DE SAINT-GEORGES DE PARME,
MEMBRE DE PLUSIEURS ACADÉMIES DE LA SUISSE,
DE ROME ET DE LA TOSCANE.

TOME PREMIER.



IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE ECCLESIASTIQUES

DE

GUYOT FRÈRES

A PARIS (Même maison) **A LYON**

5, RUE DU PETIT-BOURBON
Saint-Sulpice.

2, RUE DE L'ARCHEVÊCHÉ,
Hôtel de la Manécanterie.

1851.

PROTESTATION DE L'AUTEUR.

Attaché d'esprit et de cœur à l'Eglise, je sou mets chacun de mes sentiments, chacune de mes paroles à son jugement infail lible.

Pendant la publication de cet ouvrage, il est arrivé deux événements de la plus haute importance, qui ont rapport aux objets qui y sont traités : *la liberté rendue à l'Eglise dans la monarchie autrichienne, et la revendication des Saints-Lieux faite par les puissances catholiques.*

1° Le système d'oppression sous lequel les ennemis de la religion ont tenu l'Eglise en Autriche pendant soixante et dix ans n'existe plus. Un prince doué de brillantes qualités, mais imbu de préjugés, Joseph II, avait donné aux doctrines de Fébronius tout l'appui de sa puissance et le prestige de son nom; un de ses successeurs vient de briser les liens dont il avait entouré les institutions catho liques.

Il n'entraît guère dans les vues de ceux qui ont fait la révolution en Autriche de travailler à l'affranchissement de l'Eglise; malgré eux ils ont été les instruments de la Sagesse infinie qui dirige le monde, et fait servir à ses

projets ce qui leur est le plus opposé. Dieu a employé la main de ses ennemis pour renverser les obstacles qu'on a toujours opposés aux supplications des Souverains Pontifes, à la persévérante volonté de François I et à la piété de l'empereur Ferdinand.

Au moment où il semblait que la monarchie autrichienne allait succomber, Dieu tenait en réserve un prince qu'il a formé pour l'exécution de ses desseins, et il l'a placé sur le trône d'une manière toute providentielle.

A peine l'empereur François-Joseph eut-il en main le pouvoir, qu'il convoqua les évêques de ses vastes Etats pour avoir leurs conseils sur les besoins de l'Eglise, et, le 18 avril 1850, il publia ces célèbres ordonnances qui ont rendu la liberté à l'Eglise, qui seront un éternel monument de sa piété et de sa sagesse, qui attireront sur lui les bénédictions du ciel, comme elles lui ont déjà acquis l'amour, la reconnaissance et les prières des catholiques de tout l'univers, et mérité ces éloges prononcés par le Vicaire de Jésus-Christ :

« Déjà, Vénérables Frères, a dit le Saint Père dans son
 » allocution du 20 mai 1850, Nous vous avons fait part
 » de la grande consolation qui Nous a été donnée au
 » milieu de tant d'angoisses, lorsque Nous avons connu
 » les décrets rendus par Notre très-cher Fils François-
 » Joseph, empereur d'Autriche, roi apostolique de Hongrie,
 » roi de Bohême, décrets par lesquels, suivant les inspi-
 » rations de sa piété, accomplissant Nos vœux et Nos
 » demandes, les vœux et les demandes de Nos Vénérables
 » Frères les évêques de son vaste empire, à la gloire de
 » son nom, à la joie de tous les gens de bien, il a, de

» concert avec ses ministres, et d'un cœur ardent, assuré
 » dans ses Etats la liberté si désirée de l'Eglise catholique.
 » Une si grande action, si digne d'un prince catholique,
 » mérite à cet illustre empereur et roi les louanges que
 » Nous lui donnons en le félicitant ardemment dans le
 » Seigneur. Nous nourrissons la douce espérance que ce
 » prince si religieux, dans son zèle pour le bien de l'Eglise,
 » voudra, en continuant son œuvre et en l'amenant à la
 » perfection, mettre le comble à ses mérites. »

2° Les usurpations des Grecs dans la Terre-Sainte devenant de jour en jour plus audacieuses, il était temps d'essayer au moins d'y mettre un terme. Le patriarche de Jérusalem, monseigneur Valerga, après avoir été témoin des pertes nombreuses que les catholiques ont faites en Palestine, et avoir gémi douloureusement sur la déplorable situation des Saints-Lieux, est revenu en Europe avec le consul de France à Jérusalem, M. Botta, pour exciter les puissances catholiques à l'accomplissement d'un devoir sacré, et les conjurer de songer enfin à la terre sanctifiée par Jésus-Christ. Il se rendit d'abord auprès du Saint Père, puis il alla à Paris, où il arriva à la fin de 1849. Le gouvernement français a accueilli avec empressement la demande du zélé patriarche. Fort du droit des catholiques, et s'appuyant sur les traités que la Porte a conclus avec la France, traités qui garantissent aux catholiques la possession des sanctuaires de la Palestine, le gouvernement français a donné ordre à son ministre auprès de la Porte Ottomane de réclamer le retour à l'état de choses qui existait à Jérusalem à l'époque des capitulations, et il a envoyé M. Botta à Constantinople afin de donner au général Aupick

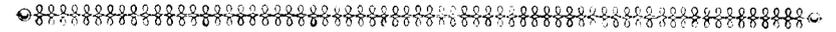
tous les renseignements nécessaires. Dans une cause purement catholique, mettant de côté toute exclusivité, il a fait un appel aux puissances catholiques, sollicitant leurs concours, et faisant assez voir par là qu'en prenant en main les intérêts de la religion il n'a en vue aucun avantage particulier, et qu'il n'agit qu'au nom et en faveur du catholicisme.

Tous les gouvernements ont répondu à cet appel.

Cette cause est encore pendante : espérons que le ciel lui donnera son appui.

Vienne, 5 janvier 1851.

SAINTS LIEUX.



CHAPITRE PREMIER.

Coup d'œil sur la révolution de l'Autriche.

Effet que produit à Vienne la nouvelle de la révolution de Février.— Le 13 mars.— L'ancien gouvernement.— Les émissaires étrangers et leurs complices dans l'intérieur.— Les étudiants de l'université.— Les prolétaires.— La garde nationale.— Les démonstrations.— L'armée.— Les bons Viennois.— La censure et la nouvelle liberté de la presse.— Les Liguoriens.— Le peuple autrichien.— La classe lettrée.— La bureaucratie.— Le clergé.— La noblesse.— Des journaux et de la littérature.— De la cause catholique.— De l'éducation.

*Ecce elongavi fugiens et mansi in
solitudine..... quoniam vidi iniqui-
tatem et contradictionem in civitate.
(Ps. LIV. 8-10.)*

C'est de Vienne en Autriche que je suis parti pour commencer mon pèlerinage de Terre-Sainte. Revenu au commencement de 1848 dans cette capitale que j'avais précédemment habitée pendant de longues années, je ne tardai pas à y être témoin des événements qui suivirent la révolution de Février et la chute inattendue de Louis-Philippe.

La proclamation de la république en France fut saluée par des cris de joie en Autriche, non-seulement par les anarchistes, mais par les hommes du pouvoir. Ceux-ci craignaient beaucoup plus les idées constitutionnelles que les idées républicaines, et ils croyaient que le renversement des trônes constitutionnels consoliderait les monarchies absolues. Les autres prévoaient tout l'avantage qu'ils